



Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM)

Mardi 24 mars 2026 — Visioconférence

1. Informations générales

Date : Mardi 24 mars 2026 à 18h30

Format : Visioconférence (Google Meet)

Présidence de séance : Joël BOUZOU (Président de la FFPM)

Secrétariat : Jerry PICHOT (Secrétaire Général)

Quorum : 187 voix sur 291, soit 64,26 % — quorum atteint

Participants : 34 personnes (délégués et membres du comité directeur)

2. Approbation du procès-verbal de l'AG précédente

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2025 a été présenté par Joël BOUZOU. En l'absence de toute observation, d'opposition ou d'abstention, il a été considéré comme approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du Président

3.1 Bilan sportif 2024-2025

Joël BOUZOU a dressé un bilan positif de la saison écoulée, saluant notamment :

- Une championne d'Europe et un vice-champion du monde individuels ;
- L'équipe de France senior sacrée championne du monde par équipes ;
- Au classement mondial seniors, la France est passée de la 5^{ème} place (2024) à la 3^{ème} place (2025), derrière l'Égypte et la Hongrie.

3.2 Bilan financier et points administratifs

Sur le plan financier, l'exercice 2025 s'est clôturé par un excédent après une année 2024 difficile et déficitaire. Plusieurs points structurels ont également été abordés :

- Litige Qonto : la Fédération a bénéficié d'un premier jugement favorable par le tribunal ; la société a fait appel dans les délais réglementaires. Les sommes reçues ont été provisoirement placées dans l'attente de l'issue de l'appel.



- Championnats d'Europe 2027 : un dossier de candidature a été déposé auprès de la Confédération européenne pour organiser les Championnats d'Europe U15 et U19 en juin 2027 à Perpignan.
- Siège fédéral : des discussions sont en cours avec le CNOSF. Un déménagement potentiel est envisagé d'ici juin 2026, selon l'évolution des entités partageant actuellement les locaux.

4. Rapport du Secrétaire Général

4.1 Équipe et organisation

Jerry PICHOT a présenté l'état de la structure administrative. L'équipe s'est renforcée avec deux emplois civiques, un alternant et une nouvelle recrue (Nina LAZZARI) en soutien à Mathilde CORDES, seule salariée à temps plein. La recherche de partenaires commerciaux pour 2026 est toujours en cours.

4.2 Licences et clubs

Le nombre de licenciés n'a pas encore franchi le cap symbolique des 3 000, avec 2 421 licenciés et 67 clubs enregistrés en 2026. La croissance est notamment portée par la discipline de l'obstacle, qui attire de nouveaux clubs.

4.3 Communication et visibilité

Plusieurs actions de communication ont été menées ou sont planifiées :

- Refonte partielle du site internet ;
- Couverture renforcée des compétitions via Sport en France (reportages et direct) et la création de la FFPM TV ;
- Organisation prévue d'un premier pentathlon hors INSEP à Miramas en décembre 2026, incluant deux pistes d'escrime et une ligne d'obstacle.

5. Rapport financier — Comptes 2025 et Budget 2026

5.1 Comptes annuels 2025

La trésorière, Françoise GUENDE, a présenté les comptes annuels de l'exercice 2025, adoptés par le comité directeur le 17 mars 2026. Les éléments clés sont les suivants :

- Excédent de l'exercice : 574 651,91 € ;
- Résultat d'exploitation : passage de -104 000 € en 2024 à +64 000 € en 2025
- Subvention du ministère pour la Fédération (Hors Performance Olympique et accès au Haut Niveau) : 166 642 €.



Le rapport du commissaire aux comptes a certifié la régularité et la sincérité des comptes. Aucune convention réglementée n'a été signalée. Les comptes ont été approuvés avec trois abstentions (NPS Pentathlon Moderne, Penta Bearnais et Gujan Mestras).

Note : Dominique DUBUCQ a souhaité que la ligne « autres charges » (plus d'un million d'euros, soit ~90 % du budget) soit détaillée dans les annexes. Joël BOUZOU s'est engagé à fournir ce document.

5.2 Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 s'équilibre à 1 405 119 € en produits et en charges, incluant :

- Subventions : 1 167 320 € ;
- Cotisations : 92 800 € ;
- Transports et déplacements : 301 734 € ;
- Salaires : 100 934 € ;
- Développement (fonctionnement fédéral, soutien aux championnats, PSF) : 177 000 €.

Le budget a été approuvé avec trois abstentions (Neuilly Plaisance Pentathlon Moderne, Penta Bearnais et Gujan Mestras).

6. Discipline obstacle — Délégation ministérielle

La FFPM n'a pas été retenue pour bénéficier de la délégation ministérielle de la course d'obstacles, celle-ci étant toujours attribuée provisoirement à la Fédération Française d'Athlétisme. Cette situation est jugée « aberrante » par le président, car la FISO (Fédération Internationale Sport Obstacle) a été dissoute et intégrée à l'UIPM le 15 mars dernier.

En l'absence de délégation, la FFPM peut organiser toute compétition d'obstacles, mais ne peut pas :

- Sélectionner une équipe de France « officielle » pour les championnats mondiaux d'obstacle, mais peut envoyer des sportifs ;
- Délivrer officiellement le titre de « Champion de France » pour cette discipline.

Les compétitions organisées restent donc des « challenges nationaux ». Bruno GENARD a indiqué qu'un nouveau dossier complet sera soumis au ministère d'ici juin ou septembre 2026, après concertation avec la Fédération d'Athlétisme, prenant en compte la nouvelle de l'intégration de la FISO au sein de l'UIPM.

7. Cotisations 2026-2027 — Licence Triathlète



Le comité directeur avait proposé de supprimer la licence Triathle (40 €) au profit d'une licence Pentathlon unique (60 €). Cette proposition a suscité des oppositions motivées par :

- L'absence d'accès aux parcours d'obstacles dans de nombreux clubs ;
- Les difficultés financières des clubs ;
- L'usage de la licence Triathle par les catégories Masters souhaitant pratiquer sans obstacles.

Face à ces objections, Joël BOUZOU a proposé de geler la décision pour un an. La question sera réexaminée lors du séminaire précédant la prochaine Assemblée Générale.

8. Rapport de la Direction Technique Nationale (DTN)

8.1 Résultats de haut niveau 2024-2025

Christian ROUDAUT (DTN) a présenté un bilan sportif de haut niveau :

- Mathis Rochas : médaille d'argent aux Championnats du Monde Seniors (première saison) ;
- Équipe de France Homme : championne du monde par équipes ;
- Rebecca Castaudi : championne d'Europe Seniors ; Jean-Baptiste Mourcia: médaille de bronze ;
- Coline Flavin : médaille d'argent aux Championnats d'Europe Juniors.

Le ratio de médailles sur l'Olympiade de Paris s'établit à 36 % de médailles totales et 16 % de médailles d'or sur 22 compétitions.

8.2 Objectifs Los Angeles 2028

Le pentathlon se déroulera en début de Jeux (demi-finales les 15 et 16 juillet, finales les 17 et 18 juillet au Valley Complex 2, Sepulveda Basin). Le nombre d'athlètes qualifiés passe de 36 à 32, resserrant les qualifications. La période de qualification s'étendra sur 2027 et 2028. Un déplacement de transition de 5 à 7 jours au Canada (Calgary) est envisagé pour la gestion du décalage horaire.

8.3 Développement et formation

Les ressources financières pour le développement (2024-2025) comprennent 76 320 € de licences, 135 000 € via le contrat de développement, 107 000 € via le PSF et environ 30 000 € d'aide au suivi. Le budget haute performance a progressé de 794 500 € (2025) à 894 800 €, avec une augmentation de 70 000 € pour 2026 grâce au soutien de l'ANS.

9. Questions diverses



- Pentathlon historique : le premier Championnat de France s'est tenu à Chambéry en juin 2025 (7 clubs, 41 participants). Un débat a eu lieu sur l'appellation « Championnat de France », utilisée sans délégation officielle. A ce jour nous avons considéré que l'utilisation de ce terme peut être poursuivie. Nous avons prévu de continuer de travailler sur les éléments réglementaires (RTS) du Pentathlon Historique dans la perspective d'une meilleure reconnaissance de la part de l'Etat.
- Para-pentathlon : un projet de cible sonore pour malvoyants (Laser Run) est développé avec le STAPS de Grenoble. La FFPM a sollicité son affiliation en tant que membre à part entière du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF).
- Masters 60 : Pentathlon et tetrathlon 2x600m au national et à l'international
- Triathlon et Laser Run: 3x300m au national et à l'international
- Donc pas de différence entre ce qui se fait en France et à l'international (règles UIPM) pour la saison 2026

- Changement de genre : sujet en discussion au niveau du CIO ; la FFPM suivra les recommandations nationales et internationales.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour six ans, approuvé sans opposition.

10. Actions à suivre

- Bruno GENARD : retravailler le dossier de délégation obstacle et le déposer au ministère d'ici juin ou septembre 2026.
- Jerry PICHOT : renforcer la visibilité du prochain Championnat national de pentathlon historique (30-31 mai 2026).
- Passe d'Armes Savoie : transmettre les résultats des championnats 2025 et 2026 à la Fédération.
- Anne RIFF : fournir une réponse écrite sur les critères de qualification OLR Masters.
- Joël BOUZOU : transmettre le document détaillant la ligne « autres charges » du budget.



ANNEXE

Tableau des présents :

CLUBS	Représenté par	Nb de voix
ACADEMIE BEAUVAISIENNE D'ESCRIME PM	Karine MORTRECETTE	4
AIX UC PENTATHLON	Françoise GUENDE	7
ANTONY SPORTS ESCRIME	Grégoire AMAR	8
ASPTT MANOSQUE LASER RUN PM	Audrey VIGNE	4
ATHLETIC CLUB CESSONNAIS	Vincent DOIGNEAUX	4
AUCH UNION CLUB HANDISPORT	Omar BOUYOUCHEFF	3
BEBROS	Philippe EGERT	4
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB PM	Sylvie BELLANGER BOUBE	3
CERCLE D'ESCRIME ET DE PM GASCON	Gilles GONZALES	3
CERCLE JULES FERRY SAINT-MALO	Jean-Louis HELEU	9
CHATENAY MALABRY PM	Marie LOUIS	3
CLUB D'ESCRIME DE SAVERNE LA LICORNE SECTION PM	Philippe FRIEDRICH	4
LES MOUSQUETAIRES DE CORBAS	Serge ALLOISIO	4
LIMOGES MUD RUN	Julien GIRAUD	4
MUSSIDAN PERIGORD PENTATHLON MODERNE	Jean-Michel CANOT	3
NEUILLY-PLAISANCE PENTATHLON MODERNE	Nathalie DETOURNAY	5
NOYON PENTATHLON MODERNE	Sophie PICHOT	5
PASSE D'ARMES	Patrick VALLAT	6
PENTATHLON BEARNAIS	Dominique DUBUCQ	5
PENTATHLON CLUB DE SAINTONGE	Aurélien COMTE	3
PENTATHLON MODERNE FONT-ROMEU	Marc FORNES	5
PENTATHLON PENNOIS	Jean-Christophe PERRIER	5
PM PERPIGNAN LA CATALANE	Hyacinthe CARRERA	14
RACING MULTI ATHLON	Alain TRINCAL	12
SAINT-CYPRIEN PENTATHLON MODERNE	Maëva ESPOSITO	9
SALANQUE PENTATHLON MODERNE	Jérémy OGER	9
SMUC	Isabelle LE FLOCH	3
SOMASKIA	Vincent TORRES	4
TRAIT D'UNION DE VERRIERES LE BUISSON	Alexis CHAPUT	1
VGA SAINT-MAUR PENTATHLON	Gilbert HERNANDEZ	12
		165



CLUBS	Pouvoir donné à	Nbre de voix
ASSOCIATION DE PM PAU-TREVA TOULOUGES	Marc FORNES	5
GUJAN MESTRAS-BASSIN D'ARCACHON PM	Dominique DUBUCQ	5
LASER RUN PENTATHLON MODERNE STÉPHANOIS	Hyacinthe CARRERA	5
LASER RUN RAMBOUILLET PENTATHLON	Gilbert HERNANDEZ	4
PENTATHLON CLUB GARDOIS	Vincent Torres	3

22

Compte rendu rédigé sur la base de la transcription officielle de l'AG du 24 mars 2026.